

# Master Santé publique – Parcours : Santé et politiques publiques

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

Fortes de leur histoire, s'appuyant sur leurs valeurs communes en matière de formation et reconnaissant mutuellement leur excellence dans leurs domaines respectifs, Université de Paris et Sciences Po ont décidé de coopérer dans le but d'offrir aux étudiants la possibilité d'acquérir une triple compétence recherchée sur le marché du travail en politiques publiques de santé, en droit de la santé, et en santé. Ce double diplôme a vocation à former celles et ceux qui, demain, concevront, mettront en œuvre et évalueront les politiques publiques dans le secteur de la santé, quelle que soit leur formation d'origine (sciences sociales et humaines, sciences du vivant, formation en Santé). L'objectif est de donner aux futurs acteurs et actrices du monde de la santé, dans la sphère médicale ou administrative, des connaissances, des outils de compréhension et des compétences partagés.

Ce double Master Santé publique - Parcours : Santé et politiques publiques (Université de Paris) / Master Politiques publiques - Spécialité : Santé (Sciences Po) est destiné aux seuls étudiants du secteur de la santé (étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, chirurgie dentaire et kinésithérapie).

NB : les candidatures se font exclusivement à Sciences Po en M1, pour une inscription au double diplôme complet (M1+M2). Pas de procédure de candidature à Université Paris Cité.

## OBJECTIFS

Ce programme vise à former ceux qui, demain, **concevront, mettront en œuvre et évalueront**

**les politiques publiques dans le secteur de la santé**, qu'ils soient issus d'une formation en santé ou bien de tout autre type de formation, en leur offrant un parcours pluridisciplinaire.

L'objectif est de donner aux futurs acteurs du monde de la santé, dans la sphère médicale ou administrative, des **connaissances**, des **outils de compréhension** et des **compétences partagés**.

Pour ce faire, le programme s'appuie sur le savoir-faire reconnu de chacune des deux institutions partenaires.

## COMPÉTENCES VISÉES

Le programme permet aux étudiants de développer les **compétences professionnelles** suivantes :

- \* Analyser et évaluer des politiques publiques de santé ;
- \* Être capable de concevoir et de mettre en œuvre une politique publique de santé au niveau local, régional ou national ;
- \* Gérer et évaluer un programme ou un projet en santé ;
- \* Comprendre comment les résultats de la science peuvent guider les politiques publiques ;
- \* Comprendre les enjeux éthiques et déontologiques issus des pratiques professionnelles du champ de la santé.

## Programme

## ORGANISATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

Le programme est composé de trois semestres d'enseignement suivis d'un semestre de stage. La première année se déroule à Sciences Po et propose des enseignements portant sur les politiques publiques dans le domaine de la santé. Elle familiarise les étudiants avec les acteurs du monde de la santé, leur donne des clés de compréhension du système de santé français et des défis auxquels il est confronté, les forme à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique publique de santé.

La seconde année se déroule à Université de Paris et s'articule autour d'enseignements du Master mention Santé publique de la faculté de Santé et du Master mention Droit de la santé de la faculté Sociétés et Humanités. Ces enseignements initient les étudiants à l'épidémiologie clinique, au cadre de la recherche médicale, aux enjeux de bioéthique ou encore à la compréhension des problématiques liées aux données de santé.

Le quatrième et dernier semestre est consacré à la réalisation d'un stage (établissements hospitaliers, Ministère de la santé, agences nationales ou régionales de santé, etc.) afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

## STAGE

**Stage :** Obligatoire

## Admission

### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de ce double-diplôme en santé et politiques publiques, les étudiants peuvent rejoindre par exemple :

- \* l'administration en santé : Ministères, agences régionales ou nationales ;
- \* le secteur hospitalier, public et privé ;
- \* les structures de recherche publiques ou privées ;
- \* les cabinets de conseil en santé ;
- \* les organismes d'assurance-maladie obligatoire ou d'assurance santé complémentaire ;
- \* les organismes de réglementation en santé ;
- \* les organisations internationales en santé ;
- \* les industries et start-up en santé ;
- \* le secteur associatif ;
- \* les fondations ;
- \* un programme doctoral.

## Contacts

### Responsable

Sylvie Chevret  
sylvie.chevret@u-paris.fr

### Assistante - Sciences Po

Delphine Schittone  
delphine.schittone@sciencespo.fr

## En bref

### Composante(s)

UFR de Médecine

### Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**ECTS**

120

**Public(s) cible(s)**

- Étudiant

**Modalité(s) de formation**

- Formation initiale

**Langue(s) des enseignements**

- Français

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**